



CO.P.R.A.184



COLlectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)  
[www.copral184.org](http://www.copral184.org)  
[contact@copral184.org](mailto:contact@copral184.org)



Christiane PARAVY

Présidente du collectif CO.P.R.A. 184

Tél. mobile : 06 85 29 27 35

E-mail : [c.paravy@sfr.fr](mailto:c.paravy@sfr.fr)

## Les Mardis de l'ESSEC / Mardi 31 janvier 2023 à 20h30.

**Interpellation de Monsieur Clément BEAUNE, Ministre des Transports,  
par Madame Christiane PARAVY, présidente du collectif CO.P.R.A. 184.**

En **1989**, Michel ROCARD, alors Premier Ministre, met en œuvre la révision du Schéma Directeur d'Aménagement de la Région parisienne et inscrit alors, en urgence, le « **Prolongement de la Francilienne, dans l'ouest parisien, entre Méry-sur-Oise et Poissy-Orgeval** », afin de relier la ville nouvelle de Cergy, où nous sommes, ce soir, à la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est-à-dire l'A15 à l'A13.

En **2006**, à l'issue d'un long débat public qui a rassemblé plus de 12 000 personnes, au cours de 27 réunions publiques, le gouvernement choisit alors un tracé parmi les 5 tracés proposés (**Tracé choisi dit « vert »** à cause de sa couleur, sur les cartes).

Le choix de ce tracé (Coût actuel : plus de 4 milliards d'euros, soit l'autoroute la plus chère de France, au kilomètre) et qui impactera plus de 300 000 habitants à travers Val d'Oise et Yvelines, est un **complet désastre, environnemental et sanitaire**, avec 3 franchissements de Seine, 16 communes impactées et une arrivée en cul de sac à Orgeval, avec 300 000 véh/j arrivant dans cette nasse.

De plus, selon le Maître d'ouvrage, le tracé envisagé, aurait pour conséquence, une forte augmentation de 28% des émissions de CO<sub>2</sub> ! // D'autre part, rappelons que les 2/3 des coûts sociaux liés au bruit sont dû aux transports, dont 54,8 % dû aux transports routiers, soit 80,6 milliards d'euros !

Heureusement, depuis ces dernières années, avec les « **Accords de Paris** » la mise en place des « **Assises de la Mobilité** » et la « **Stratégie Nationale Bas Carbone** », le gouvernement a compris que ce projet autoroutier venait télescopier sa politique générale car en effet, ce projet est en complète contradiction avec la nécessité de « Lutter contre le réchauffement climatique » et « Lutter contre le BRUIT et contre la pollution atmosphérique ».

Pour preuve, à la suite de la **question écrite d'un sénateur**, posée au Gouvernement, le 22 septembre 2022, ce dernier a donné la réponse suivante, le 24 novembre 2022 :

*« ... [...] ... Le Gouvernement partage pleinement les recommandations du Conseil d'orientation des infrastructures concernant le prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval. Conformément à ses recommandations, les études de l'opération n'ont donc pas été relancées. Le Gouvernement souhaite ainsi privilégier l'optimisation du réseau routier existant et le report des usagers vers les transports collectifs afin de répondre aux enjeux d'amélioration des conditions de circulation sur les axes structurants du nord-ouest de l'Île-de-France ».*

**Cette réponse du gouvernement est un premier pas, et nous vous en sommes infiniment reconnaissants, Monsieur le Ministre**, mais nous pensons qu'il serait souhaitable que le Gouvernement aille encore un peu plus loin :

- En annulant purement et simplement **ce projet A104 devenu OBSOLÈTE** (Cf. notre courrier du 19/11/21 au Président de la République et notre lettre du 26/09/22 de demande d'entrevue avec vous).
- En ayant un regard très vigilant vis-à-vis **d'autres projets routiers décidés par les Départements et/ou les Régions**, sachant que ces projets seraient, comme le projet A104, en complète opposition avec la politique de votre Gouvernement.

**Merci beaucoup, Monsieur le Ministre, de votre écoute. Le collectif COPRA que je représente, ce soir, vous en remercie très vivement.**

**Si vous me le permettez, Monsieur le Ministre, je vais vous remettre un dossier, à ce sujet.**